

Le 12 mai 2014

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TROIS-PISTOLES**

À une séance régulière du Conseil municipal de la Ville de Trois-Pistoles tenue le 12 mai 2014 à 19 h 30 en la salle du conseil située à l'hôtel de ville et à laquelle sont présents :

M. Réjean Rioux, conseiller,
M. Maurice Vaney, conseiller,
Mme Micheline Lepage, conseillère,
Mme Jacinthe Veilleux, conseillère,
Mme Marie LeBlanc, conseillère.

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Pierre Rioux, maire.

Gilbert Larrivée, conseiller, est absent.

Sont également présents Mme Cindy Lafrenière, greffière, M. Daniel Thériault, trésorier, et M. Marc Lemay, directeur général.

Deux citoyens assistent à l'assemblée.

12 803

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Il est proposé par Réjean Rioux,
Appuyé par Jacinthe Veilleux,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles approuve l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

12 804

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCE DU 14 ET DU 28
AVRIL 2014**

**Il est proposé par Marie LeBlanc,
Appuyé par Maurice Vaney,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles approuve les procès-verbaux des séances du 14 et du 28 avril 2014, tels que déposés aux membres du conseil.

ADOPTÉE

12 805

ADOPTION DES DÉBOURSÉS D'AVRIL 2014

**Il est proposé par Micheline Lepage,
Appuyé par Réjean Rioux,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles approuve et autorise le paiement des déboursés du mois d'avril 2014 au montant total de 504 414,40 \$.

ADOPTÉE

12 806

DONS ET SUBVENTIONS

**Il est proposé par Marie LeBlanc,
Appuyé par Jacinthe Veilleux,
Et résolu unanimement,**

Que : le Conseil municipal autorise le versement des subventions suivantes :

➤ Filles d'Isabelle 100 \$

ADOPTÉE

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2013 ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

M. Daniel Thériault, trésorier, dépose le rapport financier 2013 et le rapport de l'auditeur indépendant préparés par la firme Deloitte.

12 807

ABSENCE DU CONSEILLER #2 DU QUARTIER EST

CONSIDÉRANT QUE M. Gilbert Larrivée, conseiller, quartier Est, siège #2, est absent des séances du conseil depuis la séance régulière du 10 mars 2014 ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 317 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, son mandat pourrait prendre fin à la clôture de la première séance qui suit l'expiration d'un délai de 90 jours, soit à la fin de la séance régulière du 9 juin prochain ;

CONSIDÉRANT QUE M. Larrivée a un motif sérieux et hors de son contrôle qui l'empêche d'assister aux séances du conseil, soit son état de santé ;

CONSIDÉRANT QUE son absence ne cause aucun préjudice aux citoyens de son quartier ;

Pour ces motifs,

**Il est proposé par Maurice Vaney,
Appuyé par Réjean Rioux,
Et résolu unanimement,**

Que: conformément à l'article 317 alinéa 3 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le Conseil de Ville décrète que l'absence de M. Gilbert Larrivée, conseiller, quartier Est, siège #2, en raison de son état de santé, n'entraîne pas la fin de son mandat.

Que : cette situation sera réévaluée à la séance régulière du conseil qui se tiendra le 10 novembre 2014, soit dans un délai de 6 mois, dans l'éventualité où M. Larrivée est toujours dans l'impossibilité d'assister aux séances du conseil.

ADOPTÉE

12 808

SERVICES PROFESSIONNELS INGÉNIERIE RÉFECTION DU STADE PAUL-ÉMILE-DUBÉ – SURVEILLANCE DES TRAVAUX

**Il est proposé par Marie LeBlanc,
Appuyé par Micheline Lepage,
Et résolu unanimement,**

Que : la Ville de Trois-Pistoles accepte l'offre de Projexco au montant de 6 800 \$ plus taxes pour les services professionnels en ingénierie pour la surveillance des travaux pour la réfection du stade de baseball Paul-Émile-Dubé.

ADOPTÉE

12 809

DEMANDE DE MÉDIATION À LA COMMISSION MUNICIPALE

CONSIDERANT la résolution numéro 2014-03-27-5.5 de la MRC des Basques demandant une médiation à la commission municipale relativement au calcul de certaines quotes-parts ;

CONSIDERANT la lettre portant le numéro de dossier CMQ-65054 de la Commission municipale qui demande à chaque municipalité de la MRC d'adopter une résolution afin de pouvoir procéder à la médiation ;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Jacinthe Veilleux,

Appuyé par Réjean Rioux,

Et résolu unanimement,

Que : le Conseil de Ville de Trois-Pistoles demande à la Commission municipale d'agir à titre de médiateur dans le dossier des négociations du calcul de certaines quotes-parts de la MRC des Basques, notamment celles relatives aux équipements supralocaux.

ADOPTÉE

12 810

AMÉNAGEMENT PAYSAGER – GARAGE MUNICIPAL

ATTENDU QUE la Ville de Trois-Pistoles demandait des propositions par appel d'offres sur invitation pour la réalisation de l'aménagement paysager du garage municipal;

ATTENDU QUE les propositions suivantes ont été déposées:

SOUSSIONNAIRE	PRIX (AVEC TAXES)
Paysagiste Rioux	13 107,15\$
Aménagement Benoit Leblond	9 427,95 \$

Pour ces motifs,

Il est proposé par Marie LeBlanc,

Appuyé par Jacinthe Veilleux,

Et résolu unanimement,

Que: la Ville de Trois-Pistoles retienne la proposition d'Aménagement Benoit Leblond, au montant de 9 427,95 \$, taxes incluses pour la réalisation de l'aménagement paysager du garage municipal.

ADOPTÉE

12 811

ADHÉSION AU CONSEIL DE LA CULTURE DU BAS-ST-LAURENT

Il est proposé par Réjean Rioux,

Appuyé par Micheline Lepage,

Et résolu unanimement,

Que : le Conseil de Ville renouvelle son adhésion au Conseil de la culture du Bas-St-Laurent pour l'année 2014-2015 au coût de 100 \$.

ADOPTÉE

12 812

FERMETURE D'UNE PARTIE DE LA RUE PÈRE-NOUVEL – FÊTE DES VOISINS

ATTENDU QUE la Commission jeunesse des Basques organise la Fête des voisins à Trois-Pistoles ;

ATTENDU QUE l'activité se déroulera de 11h30 à 15h le 7 juin prochain sur le site du Parc intergénérationnel ;

ATTENDU QU'afin d'optimiser le site des festivités le comité organisateur nous demande de fermer la rue Père-Nouvel entre les adresses civiques 111 et 131 ;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Jacinthe Veilleux,

Appuyé par Marie LeBlanc,

Et résolu unanimement,

Que : la Ville de Trois-Pistoles autorise la Commission jeunesse des Basques à procéder à la fermeture de la rue Père-Nouvel entre les adresses civiques de 111 à 131 pour la période entre 11h30 et 15h le 7 juin 2014, à la condition d'aviser les services d'urgence de la situation et de vérifier avec la Sûreté du Québec qu'ils respectent les exigences en matière de sécurité.

ADOPTÉE

12 813

SERVICES PROFESSIONNELS – ANALYSE DES SOLS – RÉFECTION DU STADE PAUL-ÉMILE-DUBÉ

Il est proposé par Maurice Vaney,

Appuyé par Réjean Rioux,

Et résolu unanimement,

Que : la Ville de Trois-Pistoles accepte l'offre d'Inspecsol au montant de 3 350 \$ plus taxes pour les services professionnels en analyse des sols pour la réfection du stade baseball Paul-Émile-Dubé.

ADOPTÉE

PÉRIODE DES QUESTIONS :

Les questions ont porté sur :

1. Déboursés;
2. Aménagement paysager du garage municipal;
3. Analyse du sol pour le stade de baseball;
4. Fermeture de la rue Père-Nouvel.

12 814

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Rioux,

Appuyé par Micheline Lepage,

Et résolu à l'unanimité,

Que : La séance soit levée. Il est 20 h 27.

ADOPTÉE

**Jean-Pierre Rioux
Maire**

**Cindy Lafrenière
Greffière**